

BULLETIN MUNICIPAL

LE PETIT CASTELLOIS



SEPTEMBRE 2014

EDITO:

Pour beaucoup, les vacances sont finies, la rentrée est faite, le temps... sans commentaire, bref j'espère que vous avez bien profité de cet été, au moins pour vous reposer, jardiner, faire du sport ou que sais-je. Voici donc notre deuxième parution du petit Castellais. Depuis le mois de mai de nombreux événements se sont produits dans notre commune, favorisant les rapprochements, les relations, les découvertes et les bons moments dans notre village. Au fil des pages vous trouverez les actualités de la municipalité, le rappel des festivités de l'été, celles à venir, les rendez-vous pour les mois qui viennent, quelques infos diverses. Mais je n'oublie pas les parutions de nos associations motivées, aux actions si prolifiques et qui constituent un ciment primordial pour Mailly le Château et ses habitants. Comme vous le savez vos articles, photos et commentaires sont utiles et participent à l'élaboration de ce bulletin, aussi, n'hésitez pas à nous les envoyer à : lepetitcastellois@free.fr

Je vous souhaite une bonne lecture et vous dis à bientôt lors des manifestations prochaines en attendant le N°3 de notre bulletin.

Thierry Bax



SOMMAIRE:

MOT DU MAIRE: P2

PENDANT L'ÉTÉ: P3 à 7

TRAVAUX ET PREVISIONS: 8 à 10

CALENDRIER DES FETES: P10

INFOS ET ASSOCIATION: P11 à 15

CALENDRIER LUNAIRE: P16

COMMEMORATION

CENTENAIRE: P18 à 21

INFO: P22



Chers administrés,

Même si la période estivale s'est terminée sans nous avoir vraiment offert ses plus beaux rayons de soleil, j'espère que ces moments de vacances vous auront apporté suffisamment de repos pour entamer la rentrée sereinement.

Cette période, comme chaque année, a apporté son lot d'incivilités : agressions verbales à l'encontre de personnes âgées, dégradations dans un jardin privatif avec destruction de biens (le propriétaire n'ayant pas souhaité porter plainte), paquets de bonbons et emballages en tous genres, gros crachats devant les portes de la mairie, bouteilles cassées dans les bacs à fleurs devant la mairie (employés communaux, attention à vos mains !), vitraux de l'église et imposte de la mairie cassés, tapage nocturne sur la place St Adrien jusqu'à 2 heures du matin, pose de grilles anti-pénétration sur l'abri bus le lundi, démolies par les fauteurs de trouble le mercredi.

Cet inventaire n'est, hélas, pas exhaustif.

Faudra-t-il en arriver à la pose de caméras de surveillance comme dans certaines villes, avoir recours à la dénonciation...

Bien entendu il ne s'agit pas là de délinquance mais de simples incivilités cependant les personnes qui les subissent se trouvent fragilisées et en souffrance. Les normes du « vivre ensemble au quotidien » ne sont plus respectées.

Les auteurs de ces incivilités n'ont peut-être pas conscience des troubles qu'ils génèrent et j'en appelle à leur bons sens ainsi qu'à leur conscience, comment réagiraient-ils si ces troubles étaient générés chez eux ou chez leurs parents pour les plus jeunes ?

Ces comportements ont également un coût pour la collectivité : nettoyage quotidien des abords de la mairie, remplacement ou réparation des objets brisés d'une part et d'autre part ne traduisent-ils pas un manque de respect du travail des employés communaux appelés à ramasser des détritux alors qu'une poubelle est à disposition à quelques mètres.

Je voulais également vous rappeler que les travaux entrepris chez vous, et plus particulièrement ceux entraînant une modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment sont soumis à déclaration préalable (exemples : changement de destination d'un local, abri qui se transforme en pièce d'habitation, réfection de toiture, clôture, peintures, changement de volet ou de fenêtres,...). Il est sage de se renseigner en mairie avant de commencer les travaux.

Le délai d'instruction est généralement d'un mois mais il est prolongé si l'immeuble est situé dans la zone de protection d'un monument historique (la majorité du village est concernée par une telle zone).

J'ai également eu le regret de constater au début de cet été qu'un vol de bois communal avait été commis. Le responsable ayant été vu, il lui a été demandé de restituer ce qui ne lui appartenait pas. Chose faite partiellement avec les excuses de l'intéressé qui m'a indiqué que le bois non restitué avait été remis à une personne se chauffant au bois.

Est-il besoin de rappeler :

Que les biens de la commune, tout comme les biens privés, ne peuvent être pris sans autorisation

Que la commune donne ou vend du bois dans la limite de ses stocks et du respect des règles de politesse

De tels comportements d'incivisme et délictueux sont unanimement condamnables et notre village se passerait aisément de tels actes.

Si cela devait de reproduire, plainte sera systématiquement déposée en gendarmerie.

Et pour finir, qui dit rentrée dit projets, nous avons le conseil municipal et moi-même envisagé de finaliser au dernier trimestre les actions en cours et préparé de nouveaux projets (entre autres projets, la réfection de la voirie de la Terrasse et des rues adjacentes).

A toutes et tous, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne rentrée pleine d'énergie !

Votre Maire,

Philippe Gérard QUIRIN



RETOUR SUR LES ACTIVITES DE CET ETE

LA FETE DU 13 JUILLET:

Pour la première fois ,un après-midi ludique a été organisé à l'Espace Nature du Beauvais. Le temps n'a pas toujours été clément mais la participation de nombreux enfants et de leurs parents a fait la réussite de cette journée. Les jeux ,les crêpes et une buvette ont permis à chacun de passer un agréable moment.

Dans la soirée, la diffusion de la finale de coupe du monde de football sur écran géant a précédé le bal organisé par les pompiers.

Merci à tous les participants et à tous les organisateurs sans qui rien ne serait possible .

LE CAMPING:

Le camping de Mailly-le-château a accueilli cette année de nombreux campeurs, français et étrangers, avec des chiffres de fréquentation en hausse par rapport à 2013. Tout ceci est très encourageant pour l'équipe municipale en charge de cette mission, et nous souhaitons féliciter notre nouveau régisseur, Stéphane, qui a particulièrement réussi à mettre en valeur « le pré du Roy ».



Sur ce site exceptionnel au bord de l'eau, il assure l'accueil, les conseils, la tranquillité des campeurs, l'entretien du site. Il a mis en place des petites innovations cette année : petits parterres avec tomates cerises, courgettes, service de location d'un âne avec charrette pour les enfants.

Toujours disponible, il a assuré la livraison quotidienne du pain en partenariat avec notre boulanger.

Les nombreux messages de félicitations et de remerciements reçus de la part des campeurs nous incitent à continuer sur cette voie, celle de l'amélioration constante de l'accueil des touristes en visite dans notre région, et qui seront nos meilleurs atouts pour en faire venir d'autres.



Le taux d'occupation du camping est de 1244 nuitées en juillet et de 1117 en août (au moment de la rédaction) Ce qui est satisfaisant compte tenu du temps pas toujours radieux.



LE VILLAGE DE LA GAÏETE

Le village de la gaieté a fêté ses cinquante ans preuve à l'appui avec l'original de l'affiche de 1964 que chacun a pu voir pendant la fête. Il y avait aussi des albums pour retracer ce demi-siècle d'animations et de divertissements pour les Mailly Castellois. Des photos ont permis de rappeler de nombreux souvenirs, pour l'association aussi de nombreux bénévoles ce sont succédés, je tiens personnellement à ne pas oublier ceux qui ne sont plus présents, fondateurs, membres et à remercier les actifs qui se donnent sans compter la fatigue pour la réussite de notre fête.

Je remercie tous les membres honoraires et la mairie (dont presque tous les conseillers et maire ont participé à la fête) pour avoir financé cette édition 2014, ceux qui se sont déplacés à l'ENB ce très beau site de verdure et de détente, le temps étant de la partie. L'infrastructure étant bien adaptée pour ce genre de fête.

J'ai été ravi de voir des pensionnaires de la résidence Grégoire Direz, cette fête est aussi pour eux.

La paëlla de Serge Da Silva samedi soir nous a bien régalingé, le groupe Kalffa a fait danser beaucoup de convives et ainsi ceux arrivés après le repas. Petit regret de ma part pour la brièveté du spectacle, Nous ferons mieux l'année prochaine, Serge est volontaire pour nous refaire la paëlla.



Gospel dimanche en apéritif concert avec très peu de spectateurs, le chant n'attire pas les foules, dommage. Quelques Mailly Castellais ont pu manger sur place, tout était prévu pour plus de personnes, il y avait largement assez de place pour accueillir la moitié de Mailly.

L'après midi se sont succédés devant plus de spectateurs : Dansons en Nivernais » groupe folklorique qui à également 50 ans, les 6 et 7 juin à Nevers, les rollers de Chailley très appréciés avec de très beaux tableaux bien travaillés par ces quatre filles de 19 ans toutes souriantes (elles étaient venues en 2002 et ont toujours gardé l'envie de continuer leur passion et même de la partager. Aubade et concert de l'entente harmonie St Sauveur/St Amand en Puisaye toujours de très bonne qualité et pour finir cette belle journée « The Culcumbers » d'Asquins avec le rock anglais des années 80.

Je vous donne rendez vous l'année prochaine 30 et 31 mai 2015, le budget ne nous permettant pas de refaire une autre animation cette année.

Le Président de l'association Emmanuel FERNANDES

NUIT DES ETOILES 2014

MERCI !

Au vu des conditions météo instables, notre nuit des étoiles, organisée initialement le 2 Août a été prolongée au dernier moment jusqu'au dimanche 3 Août afin de multiplier nos chances de pouvoir observer le ciel.

Nous avons réussi pendant ces 2 jours à passer entre les gouttes !

Vous avez été plus de 300 à nous rendre visite à Mailly le Château !

Pour les plus jeunes, vous avez été courageux samedi pour participer à notre jeu de piste.



Pendant ces 2 jours, vous avez été nombreuses et nombreux à découvrir nos maquettes et images du ciel, à assister à nos conférences.

Vous avez pu observer le soleil, la lune, Mars, Saturne, partir à la découverte des constellations, admirer des étoiles doubles, vous émerveiller à la vue de galaxies, d'amas d'étoiles et autres merveilles.

Merci à toutes et à tous pour votre enthousiasme, vos petits mots sympathiques et votre patience qui a été récompensée.

C'est avec grand plaisir que nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

L'équipe d'Ursa Major Astronomie (section Astronomie de l'ASCMC).

PATRICK BERGER

MARCHE DE L'ETE



Le 30 juillet, le marché de l'été s'est installé sur la place St Adrien.

Organisé par la CCECY les exposants étaient présents, les clients et promeneurs aussi. C'est avec un ciel sans pluie que tous ont pu passer un bon moment dans la bonne humeur, la convivialité et le charme tout spécifique de ce marché.

CONCOURS DE PECHE

Sous un ciel couvert mais non pluvieux, le 73ème concours de pêche organisé par l'AAPPMA de Mailly Le château s'est déroulé dans une ambiance familiale.

47 pêcheurs se sont affrontés le long du canal devant les rochers du Parc. Malgré un fort courant et une eau trouble, résultat des pluies des jours précédant,

le vainqueur : Alfred VALETTE à pêché 57 poissons et s'est vu remettre une coupe et 100€.

1ère féminine: Colette FIEVE (25 poissons), suivie de près par Florence RAUCHER,

s'est vue remettre 50€ et un lot.

1er enfant de -12ans, Hugo MONNIER (19 poissons) à gagné 50€ et un lot.

Tous les pêcheurs ont été récompensés, et le président de l'association:

Didier KLAUS a remercié les sponsors, les bénévoles de l'organisation, et tous les participants.



LES ACTIONS ET PREVISIONS

TRAVAUX:

DEPUIS NOTRE DERNIER BULLETIN:

L'absence de l'un de nos employés communaux a généré une désorganisation et une surcharge de travail à l'employé restant et bien que nous ayons eu recours à un contrat CUI en août, du retard dans certains de nos objectifs est à déplorer.

Mais les tontes ont pu être faites, les élagages et nettoyages également, nous comptons sur votre indulgence et vous remercions de votre patience pour les quelques gênes que vous auriez pu constater.

La croix du chemin de Trucy a été remplacée.

Finition des bordures et stabilisations au bourg du bas.

Pose de panneaux temporaires pour guider les camping car.

PREVISIONS:

REFECTION DE VOIRIE:

Rue de la Thébaïde, de la Terrasse, rue du Château, rue des Promenades, rue de la Poterne, étanchéité Chemin des Vignes Poupins

AMENAGEMENT:

Mise en œuvre du carrefour des Bordes.

ESPACE NATURE DU BEAUVAIS

Achat de tables et chaises pour la grande salle de réunion.

Fin des branchements et assainissements des mobil-homes

Achat d'un lave vaisselle iprofessionnneld'occasion pour l'office.

Vidange de la cuve pour les surpresseurs d'alimentation en eau par les pompiers de Mailly le Château

Installation des tentes type Trigano



Cet année marque le vrai démarrage de l'Espace Nature du Beauvais avec l'utilisation par les associations et les particuliers des espaces et de la grande salle de réunion avec l'office.

Les mobil-homes ont également été loués à des associations extérieures au village, ou à des habitants, leur famille ou amis.

La halte camping car a été fréquentée tout au long de l'été avec des pics d'occupation prouvant la jeune notoriété de celle-ci dans les guides ou sur internet.

En ajoutant les activités municipales comme la fête du 13 juillet, nous ne pouvons que continuer dans cette voie afin de rendre encore plus attractif cet espace, améliorer les prestations et le faire connaître davantage.

Les retours d'informations des locataires et des voyageurs en camping-car nous sont précieux. Leur satisfaction est une récompense et leurs suggestions et conseils une motivation pour nous améliorer.

D'autres idées vont germer pour 2015 et nul doute que Mailly le Château aura un espace qui servira et accueillera au mieux.

Occupation cet été:

Mobil home :

1 mobil Home occupé une semaine

3 week end ou les 3 MH ont été occupés

1 week end avec 1 MH occupé

1 MH occupé le mois d'août

Location salle des fêtes : **7**

Minis camps :

Auxerre : 16 au 18/07 : 16 enfants + 2 animateurs

Filous Futés Cravant:

07 au 11/07 : 32 enfants + 5 animateurs

28/07 au 01/08 : 20 enfants + 4 animateurs



USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU

Les travaux ont très bien avancés et respect le calendrier. La mise en place des cuves à fait partie des points très impressionnant vue l'approche, la place et le site.

La mise en service est prévue à la mis septembre pour des essais et l'entrée en fonction sans coupure de réseau, dans la continuité.



CALENDRIER DES FETES

Le 20 septembre à la Terrasse la Magie d'une nuit Noire à partir de 20heures.

La Commune en association avec URSA MAJOR

SEPTEMBRE

Dimanche 14	Assemblée Générale Chasse matin jusqu'à 13 heures	Foyer
Dimanche 21	Vide-greniers Amicale CPI	Cour/Place

OTOBRE

--	--	--

NOVEMBRE

Dimanche 9	5ème édition Cross ASCMC EnduRando	ENB
Mardi 11	Commémoration armistice	Foyer
Dimanche 16	Repas des Anciens 12 h 30	ENB
Samedi 29	Repas Sainte Barbe Soirée	ENB

DECEMBRE

Vendredi 5	Elaboration calendrier des fêtes 2015	Mairie
Dimanche 7	9ème marché de Noël - Résidence G. Dires	
Dimanche 14	Arbre de Noël	ENB

*ENB : Espace Nature du Beauvais

MAILLY - LE - CHATEAU

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2014

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

2euros le mètre linéaire

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Métiers de bouche interdit

Pour tous renseignements:

M. DA SILVA : 03.86.81.13.31

M. QUIRIN : 06.15.17.08.14

Chaque mercredi de 14h00 à 16h00

LE JOUR DE LA NUIT



--- ooOoo---

JOUR DE LA NUIT

Conscient des effets de la pollution lumineuse sur le paysage et le ciel étoilé, la biodiversité nocturne, le village de Mailly le Château a décidé de participer à la sixième édition du Jour de la Nuit qui aura lieu le 20 septembre prochain.

Cet événement national qui se veut festif et pédagogique, a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des citoyens à la pollution lumineuse, ses causes et ses conséquences.

La lumière artificielle est devenue omniprésente dans notre quotidien, c'est l'occasion de mettre en avant la nuit noire sous toutes ses formes !

Exceptionnellement, l'éclairage public ne sera pas allumé et Ursa Major Astronomie (section Astronomie de l'ASCMC) organisera une soirée d'observation du ciel, d'abord à l'œil nu et ensuite au télescope.

Au programme :

- Quelques mots sur le jour de la nuit et la pollution lumineuse
- Préserver nos yeux pour observer
- Que va-t-on voir ce soir ?
- Autour de l'étoile polaire
- Se repérer dans le ciel
- Les 3 belles d'été
- Les principales constellations à l'œil nu
- La voie lactée
- La galaxie d'Andromède
- La comète Jacques
- L'amas des Pléiades
- Uranus et Neptune
- Les objets du ciel profond

L'ensemble de ces animations sont gratuites et ouvertes à toutes celles et ceux qui s'intéressent, de près ou de loin, à l'observation du ciel nocturne.

Lieu : Mailly le Château (la terrasse, à côté du château)

Horaires : 20h30 à 23h30

Les nuits de septembre sont fraîches, pensez à vous munir de vêtements chauds. Les lampes rouges sont les bienvenues, les blanches sont à proscrire (sur le lieu d'observation).

En cas de mauvais temps, une conférence sera organisée au foyer à partir de 21h00.

Nous rendre visite : www.ursa-major-astronomie.com
ou nous contacter à infos@ursa-major-astronomie.com

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MAILLY LE CHÂTEAU (ASCMC)

La rentrée associative approche et nous vous proposons de redécouvrir notre association

L'ASCMC est une association agréée qui a pour objectif principal la mise à disposition de choix d'activités multiples pour toutes les générations de la population de notre village et d'autres villages qui sont cordialement invités.

Actuellement, nous proposons huit sections ou ateliers qui embrassent plusieurs domaines culturels et sportifs...présentons les :

L'escalade, activité ouverte à tous, se déroule dans un local de la cour de la mairie tous les jeudis soirs. Parfois, des sorties sont organisées sur des sites extérieurs. La section est gérée par une équipe de bénévoles, présidés par Francis CHEDEVILLE que vous pouvez contacter au 03 86 81 17 88. L'encadrement technique est assuré par un titulaire du brevet d'état et d'autres diplômés. De nombreux enfants et adultes peuvent ainsi pratiquer en toute sécurité. C'est une section très dynamique qui participe également à des compétitions.



EnduRando : section mixte qui propose des randonnées et une approche de l'endurance. On appelle endurance des activités de course (ou de marche) qui se pratiquent sans trop puiser sur les réserves de l'organisme ; c'est pourquoi elles peuvent être adaptées à un public varié. Par contre, le cross en compétition et les courses sur route ou en stade demandent un entraînement justifié. Un programme de randonnées est établi par l'équipe d'animateurs. Courir ou marcher...c'est bon pour la santé ! Pour tous les autres renseignements,

contactez Ali FELLAH ou Chantal DUMONT-FELLAH

au 03 86 81 15 05



Gymnastique : Ici aussi, l'activité vise le bien être et « le bien vieillir ». Elle est ouverte à tous, mais ... actuellement, seules des femmes la fréquentent. Pourtant, Evelyne et Colette proposent des situations adaptées, toute les semaines, le lundi soir et le mercredi

matin, qui permettent d'entretenir la souplesse et la forme. Pour plus de détails (horaires, inscriptions, contenus..) contactez Evelyne TAVERNIER au 03 86 81 14 31 ou Colette PROUST au 03 86 81 40 34



Piscine : Depuis 13 ans notre équipe propose un apprentissage réel du « savoir nager » aux enfants de la commune et de la communauté des communes. L'activité se déroule à la piscine d'Avallon et dure 24 séances d'une heure tous les jeudis après la classe. Depuis ce temps, des centaines d'enfants ont appris à nager et sont hors de danger par rapport à notre environnement baigné de cours d'eau. Quelques adultes accompagnent et profitent de ce moment pour se maintenir en forme. Les renseignements sont à prendre chez Annick et Bernard NOEL au 03 86 81 45 55



Atelier informatique : Cet atelier propose une approche différenciée de l'outil informatique. La connaissance de l'ordinateur, la maîtrise des offres (logiciels, tableurs, traitement de texte, photos; etc..) réclament une bonne concentration qui aboutit à un réel plaisir. Patrick BERGER,

notre animateur bénévole, (03 86 40 20 51) doit faire face à toutes les demandes et, pour lui aussi, c'est un véritable défi. Afin de répondre le mieux possible à toutes les questions, il nous faudrait un deuxième animateur qui enrichirait l'approche pédagogique pour tous. C'est pourquoi, nous lançons un appel à celui ou à celle qui peut venir nous enrichir par sa présence et ses compétences...une heure par semaine, le mardi soir à 18h 15.

Atelier dessin/peinture : Créé et animé par Michel BOUTRY (03 86 81 42 36), cet atelier concerne tous les publics, enfants et adultes, débutants et confirmés. L'activité se déroule le mercredi dans une salle du foyer communal et s'étale sur deux créneaux : d'abord, les

enfants, à 16h, puis les adultes jusqu'à 19h environ. Chaque année des thèmes et des techniques sont abordés et, lorsque c'est possible, une exposition est organisée. L'approche de l'art et de la réalisation amène une réelle sérénité à ses pratiquants

Astronomie : présidée par Stéphane MONTCHAUD (06 22 53 49 33), cette section est de création récente et promet de se développer rapidement. Le groupe se réunit tous les mois pour une approche théorique suivie, si la météo le permet d'une sortie à l'extérieur. Le site du Beauvais a été choisi pour sa qualité d'observation car la luminosité de l'environnement est favorable, car peu perturbant. Cette activité est ouverte à tous, y compris aux enfants...accompagnés. On peut également contacter, pour plus de détails, Patrick BERGER.

Tennis de table : notre section s'est mise en sommeil cette année par manque de pratiquants. Le responsable, Jean-Marie BRESSOLES ne demande qu'à la réveiller...si vous êtes intéressés, contactez le 03 86 81 59 85 (Nous avons les tables et la salle)...il ne reste plus que les joueurs.

Une animation « cuisine » est en gestation avec Patrick RAUX aux fourneaux !

ATELIER GENEALOGIE :

Vous voulez savoir d'où vous venez, qui étaient vos ancêtres, où sont vos racines ?

Vous rêvez de créer votre arbre généalogique ou d'en faire cadeau à vos petits-enfants.

La généalogie est une véritable aventure qui va vous mener, tel un petit détective, du connu vers l'inconnu.

Mais savez-vous par où commencer ?

Au programme :

- initiation à la généalogie
- Comment débiter
- Créer son arbre

Une réunion mensuelle est prévue entre les adhérents.

SI vous êtes intéressé(e) merci de contacter Bernard NOËL.

Eva BERGER

De plus, notre association organise le vide greniers du lundi de Pentecôte et le marché des Rameaux. Elle a aussi vocation de favoriser des spectacles ou concerts.

Enfin, l'ASCMC a créé son site internet qui sera disponible vers le mois d'octobre ; là, nous détaillerons les activités et projets.

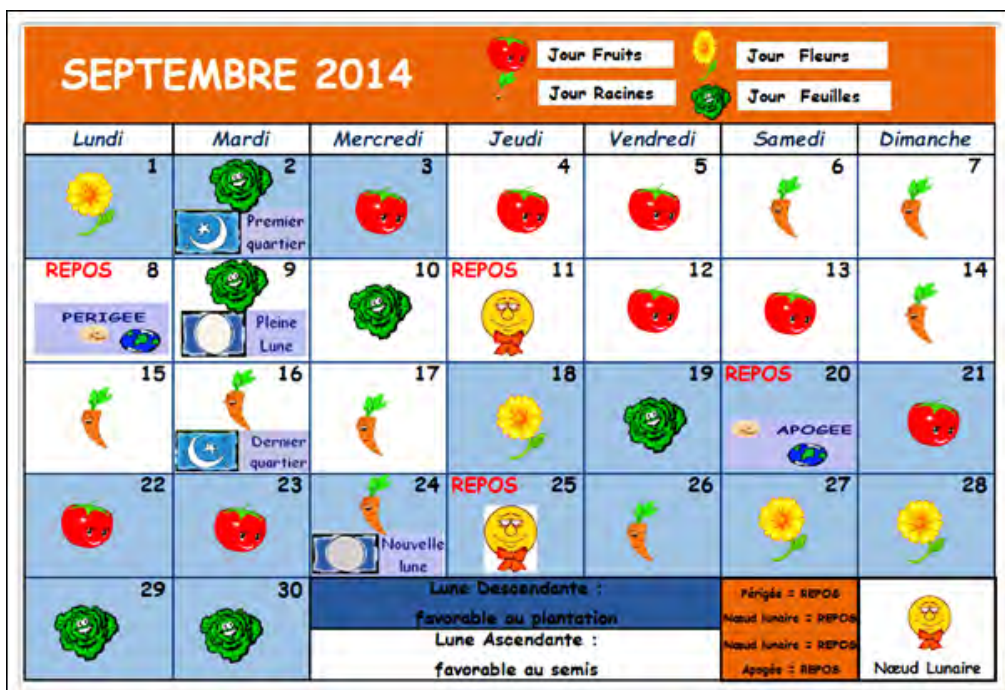
L'ASCMC est gérée par un bureau composé de :

Bernard NOEL, président
Gérard QUIRIN, vice président
Annick NOEL, secrétaire et trésorière
Aude VALET, secrétaire adjointe

Nous vous invitons à venir nous rejoindre afin de renforcer l'esprit de solidarité qui nous anime, de participer aux activités existantes et de proposer de nouvelles pistes d'animation.

Pour l'équipe : Bernard NOEL

CALENDRIER LUNAIRE



OCTOBRE 2014



Jour Fruits



Jour Fleurs

Jour Racines



Jour Feuilles

Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
1 Premier quartier	2 	3 	4 	5 	6 REPOS 	7
8 REPOS Pleine Lune	9 	10 	11 	12 	13 	14
15 Dernier quartier	16 	17 	18 REPOS 	19 	20 	21
22 	23 REPOS Nouvelle lune	24 	25 	26 	27 	28
29 	30 	31 Premier quartier	Lune Descendante : favorable au plantation Lune Ascendante : favorable au semis		Finée : REPOS Nœud lunaire : REPOS Nœud lunaire : REPOS Apogée : REPOS	31 Nœud Lunaire

NOVEMBRE 2014



Jour Fruits



Jour Fleurs

Jour Racines



Jour Feuilles

Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
1 	2 	3 REPOS 	4 	5 REPOS 	6 Pleine Lune	7
8 	9 	10 	11 	12 	13 	14 Dernier quartier
15 REPOS 	16 	17 	18 	19 REPOS 	20 	21
22 Nouvelle lune	23 	24 	25 	26 	27 	28 REPOS
29 Premier quartier	30 	Lune Descendante : favorable au plantation Lune Ascendante : favorable au semis		Finée : REPOS Nœud lunaire : REPOS Nœud lunaire : REPOS Apogée : REPOS	31 Nœud Lunaire	

Commémoration du Centenaire

Mailly le château se mobilise

1914-2014

Les maillycastellois se souviennent que 28 de leurs concitoyens sont morts pour la France lors de la Grande Guerre.

Pour commémorer leur sacrifice, une exposition sera organisée le 11 novembre 2014.

Nous avons besoin de vous, pour faire revivre l'histoire de notre village.

Partagez votre histoire familiale pour que nos soldats ne soient plus inconnus.

Participez à la collecte de souvenirs, de mémoires, d'objets en prenant contact avec un historien maillycastellois en charge de l'exposition.



COMMEMORATION DE LA GUERRE DE 1914-1918



Les soldats méconnus de Mailly le Château : 1914-2014

C'est à l'entrée du village, un virage que l'on prend tous les jours, en faisant bien attention à l'imprudent qui y roulerait trop vite, ou qui ne respecterait pas le stop de la Grande rue. Ce virage est comme balisé par le monument aux morts de la commune. On n'y fait plus vraiment attention, il fait partie du paysage avec son drôle de petit gamin tout nu et casqué. On n'y fait pas vraiment attention, sauf les camping-cars qui s'immobilisent pour immortaliser d'une rapide photo ce monument de bronze, si original mais si banal aussi, dans tous les villages de France. Les touristes s'arrêtent,

détaillent l'enfant, notent le lieu pour leur futur carnet de voyage. Et ils ne voient pas. Ils ne regardent pas la longue liste de noms qui, a demi effacée par le temps, rongée par le soleil et le gel, égrène l'histoire de notre village.

Sous les pieds de l'enfant on retrouve 23 noms et prénoms de Mailly Castellois morts lors de la Première Guerre mondiale, 23 noms de famille, parfois inscrits à plusieurs reprises, laissant deviner des drames terribles. Et l'on s'interroge, qui étaient ces hommes, quand sont ils morts, où ?

Pour mettre une histoire sur ces noms, les outils de recherche mis en place pour la commémoration du Centenaire sont nombreux et la numérisation des archives départementales ou nationales ouvre à tous la possibilité d'endosser, pour quelques instants, l'uniforme de l'historien. Pour chacun de ces hommes, il est devenu possible de connaître la date de naissance et de décès, lieu et date du décès, le grade et l'unité dans laquelle nos compatriotes ont servi. Il est alors concevable de comprendre comment le sacrifice des Mailly Castellois accompagne la douloureuse expérience du premier conflit mondial.

Sur leur métier, les archives sont muettes, on devine en filigrane de nombreux agriculteurs, des artisans. La plupart d'entre eux sont reconnus par le conseil de révisions comme de catégorie 2, c'est à dire sachant lire et écrire. C'est la génération des hommes et des femmes formée par les « hussards noirs » de la République. Ils sont tous nés entre 1888 et 1896, mais on constate quelques exceptions ; Camille Millot est né en 1873, 3 sont nés en 1881 (Dinot Octave, Fevre Marcellin et Petit Jules). Le plus jeune à « mourir pour la patrie » fût Bordat Germain, qui décéda à l'hôpital de Rouen quelques semaines avant ses 20 ans. Millot le plus âgé, fut tué à l'âge de 43 ans. L'âge moyen du décès est de 23 ans. C'est donc cette jeunesse disparue de Mailly le Château qui illustre le phénomène que les démographes appellent « les classes creuses ». C'est à dire qu'il faut s'imaginer que face à chaque jeune homme, on peut deviner une jeune fiancée ou une épouse. Fiancée qui restera « vieille fille », épouse qui sera veuve. Les hommes étant partis pendant quatre longues années, les enfants se font rares et le village comme la France des années 20, sera peuplé de personnes vieillissantes meurtries par les deuils.

Nos soldats, meurent de 1914 à 1919. La répartition de leur décès fait apparaître toute la férocité de cette guerre, mais aussi éclairer son déroulement. L'année 1914 voit 6 maillycastellois disparaître. Le premier tué Léon Moreau meurt le 22 août, cette journée est reconnue dans les livres d'histoire comme la journée la plus noire de la Première Guerre mondiale pour les armées françaises, c'est en effet ce jour que plus de 27000 soldats français furent tués. Ce jour fut le plus meurtrier pour les français de toute la guerre. Les 5 autres maillycastellois disparaissent à l'automne lors de la « course à la mer » qui succéda à la victoire de la Marne. 1915 est l'année la plus noire pour Mailly le Château avec 7 disparus. Les hécatombes d'Artois et de Champagne poussent l'armée française à changer de tactique, il n'y aura plus d'attaques sans une préparation d'artillerie longue et minutieuse destinée à écraser les réseaux de fils de fer barbelés dans lesquels nos braves poilus s'empêtraient sous le feu des mitrailleuses allemandes. On remarque alors que le nombre de soldats tués par année diminue de moitié, 3 en 1916, 3 en 1917, 3 en 1918. Le dernier mort de la guerre décède le 6 juin 1919, de maladie « imputable au service ». Le traité de Versailles étant signé le 28 juin 1919, techniquement la guerre n'était pas finie à la mort d'Eugène Fermier. Ce décès pourrait être liée à la terrible épidémie de « grippe espagnole » qui ravagea la France de l'hiver 1918-1919 au printemps faisant plus de 400.000 morts.

On ne sait rien sur les causes des décès, ou plutôt, les indications portées sur les papiers militaires restent sibyllines : 15 soldats sont réputés « tué à l'ennemi » (c'est à dire au front et dont la mort est constatée de visu), 5 meurent suite à des « blessures de guerre » c'est à dire soit dans un centre de premier soin ou de tri ou à l'hôpital après avoir été évacué (1 seule occurrence d'un décès à l'hôpital à l'arrière – Rouen). Les 2 derniers sont « disparus au combat », leurs corps n'ayant jamais été retrouvés. Alexis Sestre et Hameau Julien sont tous deux disparus lors des combats en Belgique les 21 et 22 septembre 1914. Cette bataille de Rossignol a vu les armées françaises étreillées par les allemands et reculer précipitamment au delà de la frontière en abandonnant des milliers de soldats morts ou blessés sur le terrain perdu. Nos deux compatriotes doivent reposer anonyme dans quelque fosse commune hâtivement creusée par des paysans belges réquisitionnés.

La Grande Guerre fut mondiale, et là aussi, nos Mailly Castellois vont combattre et mourir dans toute l'Europe voire au delà. Aux deux qui meurent en Belgique (bataille des frontières en 1914) on doit en ajouter un qui disparaît Turquie lors du débarquement aux Dardanelles en 1915. Pour tous ceux qui meurent en France, on retrouve des noms entachés du souvenir de la souffrance de nos soldats : Argonne, Bois le Prêtre, Notre dame de Lorette, Souchez, Douaumont à Verdun, 3 sont tués entre le 16 et le 17 avril 1917 au « Chemin des dames ». C'est toute la guerre avec son cortège

Ne pas confondre l'armistice du 11 novembre avec la fin de la guerre. Un armistice est une convention mettant fin aux combats et précisant par des articles les engagements à respecter par les signataires avant signature d'un traité de paix politique.

d'horreurs et de sacrifice qui défile sous nos yeux. Le dernier tué au combat, Hameau Adolphe le 2 octobre, 1918 meurt dans la région de Saint Mihiel à Doncourt aux Templiers aux côtés des troupes américaines.

Nos hommes servent dans toutes les armes de l'armée de terre, il n'y a ni marin ni aviateur. 22 unités reçoivent des Mailly Castellais : 14 régiments de « biffins », 4 régiments de l'Armée d'Afrique (2 de zouaves, 1 de tirailleurs algériens et 1 régiment de marche), 1 bataillon de chasseurs à pied et 1 bataillon de chasseurs alpins. On trouve finalement 1 régiment de cuirassiers et 1 régiment d'artillerie. La logique qui s'inscrit dans la distribution des hommes dans ces régiments nous échappe largement. Pourquoi trouve-t-on des Mailly Castellais dans l'Armée coloniale ? On notera cependant que les deux soldats concernés sont tous deux sergents, encadraient-ils alors des troupes indigènes ? La majorité des soldats est surtout composée de 2^{ème} classe (17), on trouve finalement 5 sous-officiers : 3 sergents, 2 caporaux et 1 soldat de 1^{ère} classe.

Voilà tout ce que nous disent les archives. On peut penser que dans les mémoires de familles se cache le reste de l'histoire. C'est pourquoi le conseil municipal vous invite à contacter l'auteur de ce court article afin de pouvoir préparer pour le 11 novembre 2014, une exposition mémorielle dans la salle du foyer, afin que tous ensemble après les cérémonies officielles nous évoquions par de souvenirs de famille, des objets, des lettres ces soldats morts pour la France. Mais aussi, tous ceux qui eurent la chance « d'en revenir » et qui ne figurent pas sur ce monument aux morts qui ne cesse de nous interpeller par sa symbolique. Un coq, soit, un symbole non officiel de la Patrie, le casque Adrian sur la tête de l'enfant, un rappel de la Grande Guerre. Mais cet enfant nu, symbole de l'innocence que veut-il nous dire ? Il suffit de se remémorer la Marseillaise, et son méconnu 4^{ème} couplet.

Tremblez, tyrans et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis !
Tremblez ! Vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix. (Bis)
Tout est soldat pour vous combattre.
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produira de nouveaux
Contre vous tout prêt à se battre.

Cette terre, c'est la notre, et l'enfant est la promesse faite aux ennemis de la France que celle-ci sera prête à nouveau quand la nécessité s'en fera sentir.

Le terme « biffin », surnom des fantassins, vient de l'ancien français *biffe* (XII^e siècle) qui désignait un chiffon sans valeur. L'appellation est née au XIX^e siècle quand marins, marseillais (troupes de marine) et bigors (artillerie de Marine), fiers de leur tenue impeccable, reprochaient aux soldats de l'armée de Terre d'être habillés comme des chiffonniers (biffins en argot).

Gilles Boué

Pour contacter l'auteur

Gboue2001@yahoo.com

Activité

Depuis septembre 2013, sur notre commune, à Malassise, Camille Pradères à créé sa ferme équestre.

Elle propose :

- De la pension pour chevaux
- Travail du cheval
- Des stages d'orientation et de topographie
- Des conseils, de l'aide, et de la remise en confiance auprès de votre cheval



Camille Pradères fait également de l'accueil chez l'habitant, pour les randonneurs, ou les amoureux de la nature.

Depuis février 2014, la Ferme Equestre de Malassise fait un partenariat avec l'association Cheval et Nature 89, dont le siège est au Champs Gras, afin de proposer aux propriétaires de leur chevaux :

- Des randonnées à thème
- Des initiations au TREC et à l'endurance
- Des stages....

Prochainement, la structure va se développer pour organiser des balades et randonnées à cheval.

Une porte ouverte sera programmée vous y serez les bienvenus.

Contact : Camille Pradères : 06.41.69.68.44



Page facebook : ferme équestre de malassise



LE BOUGAREL

La saison 1013/2014 s'est déroulée dans la **bonne humeur**.

Notre **petit** groupe a passé de **super** moments le samedi après-midi.

Les nouvelles recrues se sont vite mises à la danse folklorique grâce au savoir-**faire** de Marcelle et de Patricia, sans oublier les anciens du Bougarel, **Colette** et notre D.J., Guy dont il faut saluer la patience.

Nous vous invitons, toutes et tous, jeunes et **moins** jeunes à nous rejoindre dans la **reprise des cours**, le samedi 13 septembre de 15 h à 16 h 30, place de l'Eglise, au premier étage de la **salle** du **foyer**.

Renseignements auprès de :

- Marcelle ASSAL : 03 86 81 43 74

- Colette PROUST : 03 86 81 40 34

La présidente Mme Assal



LES BREVES

L'un des habitants des Champs Gras nous informe que l'accès à internet via Wi max est désormais possible

INFOS DIVERSES



Nouveaux horaires déchetteries

Applicables au 1^{er} octobre 2014.

Vermenton

Jour	Heures
Lundi	Fermée
Mardi	14-17h
Mercredi	Fermée
Jeudi	9 – 12h (uniquement du 1 ^{er} avril au 30 septembre)
Vendredi	9-12h et 14-17h
Samedi	14h-17h

Ce qui change :

Passage d'une ouverture le lundi au mardi

Maintien de l'ouverture le jeudi qu'en période estivale (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Ouverture uniquement l'après midi les samedis, ceci toute l'année

Mailly-la-Ville

Jour	Heures
Lundi	Fermée
Mardi	Fermée
Mercredi	9-12h et 14-17h
Jeudi	Fermée
Vendredi	Fermée
Samedi	9h-12h

Ce qui change :

Ouverture uniquement le matin les samedis, ceci toute l'année